



## Réjouissons-nous, et laissons-nous réconcilier !

Ce Quatrième dimanche du carême est placé sous le signe de la joie. Dimanche de « Laetare », il est porté par ces paroles du prophète Isaïe : « **Réjouis-toi, Jérusalem ; vous tous qui l'aimez rassemblez-vous. Jubilez de sa joie, vous qui étiez dans la tristesse ; vous exulterez, vous serez rassasiés de consolation** » Is 66, 10.11

Au-delà de toutes les bonnes raisons d'être inquiets, tristes ou même en colère, demandons au Seigneur la grâce de nous convertir à la Joie. Non une joie excitée et bruyante, mais la Joie de ceux qui savent, en dépit de tout, que le Royaume de Dieu est là et que le Christ ouvre à tout homme un chemin d'Espérance et de Salut.

La joie à laquelle nous invite la liturgie de ce 4<sup>e</sup> dimanche est celle de pâques qui célèbre la vie nouvelle que le Christ a inaugurée par sa Résurrection et que tous les baptisés partagent en vérité. Cette joie est aussi celle qui jaillit des fêtes pascales qui approchent et qui feront mémoire de la réconciliation de Dieu avec l'humanité. En elle retentit l'appel de St Paul dans la 2<sup>e</sup> lecture de ce dimanche : « **Au nom du Christ, nous vous le demandons, laissez-vous réconcilier avec Dieu.** » **2 co 5,20.** Cette réconciliation qu'il nous faut sans cesse rechercher n'est pas la condition pour que Dieu nous aime mais la conséquence de son amour absolu pour tous les hommes justes comme les pécheurs.

Le temps de carême nous prépare à accueillir l'Amour et la Miséricorde de Dieu qui nous pardonne sans nous juger, et nous rend dignes d'être fils. « **Je ne suis pas digne d'être appelé ton fils** », dit l'enfant prodigue de la parabole. Mais le Père, au lieu des reproches et de pénitence, l'appelle à la fête : « **Mangeons et festoyons, car mon fils que voilà était mort, et il est revenu à la vie, il était perdu et il est retrouvé** ».

Dans cette parabole, Jésus nous révèle le vrai visage du Dieu Père, celui qui rend caduque les représentations archaïques d'un Dieu justicier, celui qui ne cesse de surprendre ceux qui sont persuadés d'être déjà des justes, tel le fil aîné. Mais la réponse du Père Divin est sans équivoque : « **Il fallait festoyer et se réjouir.** »

Le temps de carême nous prépare à cette joie, cette réconciliation avec Dieu par le Christ qui nous libère et qui marque notre la nouvelle naissance réalisée dans la mort et la résurrection du Fils bien-aimé en qui nous devenons fils du Père et héritiers du Royaume de l'Eternelle Vie. C'est pourquoi déjà en ce milieu du carême nous pouvons exprimer notre joie et notre action de grâce en empruntant les mots du psaume 33 : « **Je bénirai le Seigneur en tout temps, sa louange sans cesse à mes lèvres. Je me glorifierai dans le Seigneur : que les pauvres m'entendent et soient en fête ! Magnifiez avec moi le Seigneur, exaltons tous ensemble son nom.** »

Père Erick Baldé, curé

Accueil	Permanence du Père
Mardi et vendredi de 16h-18h	Erick Baldé
Samedi 10h-12h	Mercredi 16h-18h
Au 3 rue Jaume	Au 5 rue Jaume



Paroisse sainte Colombe

## CAREME ET RECONCILIATION

Le Temps du Carême nous invite à une conversion, à une Réconciliation avec Dieu et avec nos frères.

A partir du 2 avril tout au long de la semaine, au cours de chaque messe, un temps de Célébration Pénitentielle nous sera proposé. Pour recevoir individuellement le Sacrement de Réconciliation, vous pouvez prendre rendez-vous avec le Père Erick

### SOLIDARITE AVEC LES REFUGIES UKRAINIENS

La paroisse Sainte-Colombe via « l'association Sainte Colombe », dans son rôle de soutien aux actions d'œuvres caritatives en communion avec l'Eglise, souhaite apporter une aide aux réfugiés Ukrainiens. Nous nous associerons à l'action initiée par la mairie de Chevilly-Larue.

Vous pouvez déposer vos dons à l'église après les messes ou à l'accueil le mardi, le vendredi de 16h à 18h30 ou le samedi de 10h à midi.

Vous pouvez apporter :

- Des produits d'hygiène,
- De l'alimentaire non périssable,
- Des produits de puériculture,
- Des couvertures diverses,
- Des pansements,
- Pour des dons financiers via l'adresse internet : <https://don.protection-civile.org/soutenir>.

Pour les vêtements ceux-ci seront acceptés en fonction des besoins des familles sur place.

**Merci pour votre générosité et votre solidarité avec ce peuple qui souffre.**

## Prenez date

### Dans notre paroisse

<p><b>Chemin de Croix</b> <b>Vendredi 1<sup>er</sup> avril</b> à 18h30 à sainte Colombe</p> <p><b>Préparation baptême</b> <b>Mardi 5 avril</b> à 19h30 au 3 rue Jaume</p> <p><b>Réunion CCFD-TMS</b> <b>Judi 7 avril</b> à 19h30 au Moutier à l'Hay les Roses</p> <p><b>Chemin de Croix</b> <b>Vendredi 8 avril</b> à 18h30 à Sainte Colombe</p> <p><b>Dimanche des Rameaux</b> <b>Dimanche 10 avril</b> à 10h30 à Notre Dame</p> <p><b>Eveil à la Foi</b> <b>Dimanche 10 avril</b> à 10h30 à Notre Dame</p> <p><b>Messe Chrismale</b> <b>Mardi 12 avril</b> à 19h au Palais des Sports à Créteil</p>	<p><b>Messes dominicales</b> <b>Samedi 18h30</b> à Sainte Colombe <b>Dimanche 9h</b> au Bon Pasteur 10h30 à Notre Dame de la Trinité</p> <p><b>Messes en semaine</b> <b>Mardi 19 h</b> à Sainte Colombe <b>Mercredi 19h</b> à Notre Dame de la Trinité <b>Judi 9h</b> au Bon Pasteur</p> <p><b>Rendez-vous hebdomadaires</b> <b>Rosaire</b> les lundis à 17 h à Sainte Colombe <b>Chapelet</b> les mardis à 18h15 à Sainte Colombe <b>Assemblée de louange animée par la fraternité</b> <b>Ouvre-toi Béthanie</b> les jeudis à 19h à Notre Dame de la Trinité</p> <p><b>Quête impérée</b> Pour le CCFD-Terre Solidaire Samedi 2 et dimanche 3 avril</p>
---	---

## COMMUNAUTE

### Nos peines :

**Sont retournées à la maison du Père :** Madame Lucienne RONTEIX, Madame Geneviève YOU .

Nous les confions à votre prière, ainsi que leur famille

### **Nous contacter :**

ISSN : 2268-9389

Paroisse Sainte Colombe 3 rue Jaume 94550 Chevilly-Larue

Tél : 01 46 86 16 25

Courriel : [secretariat.saintecolombe@yahoo.fr](mailto:secretariat.saintecolombe@yahoo.fr)

Le site de la vie du secteur : <http://www.catholiques-val-de-bievre.org/>

*Le denier de l'Eglise fait vivre notre communauté. Ne l'oublions pas !*